



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7569  
27 octobre 1966  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 27 OCTOBRE 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

J'ai l'honneur de me référer au débat en cours au Conseil de sécurité au sujet de la plainte d'Israël contre la Syrie publiée sous la cote S/7540, et de porter à votre connaissance un autre incident de frontière d'une particulière gravité qui a eu lieu ce soir en Israël.

A 20 h 45, un train de marchandises se rendant de Jérusalem à Tel Aviv a sauté et a déraillé en partie à la suite de l'explosion de charges placées sur la voie et munies d'un détonateur électrique. Des coups de feu ont été tirés sur le train. Un employé a été blessé.

Cet incident a eu lieu à environ un kilomètre de la frontière jordanienne, près du village israélien de Battir.

Le train de voyageurs régulier reliant Haïfa à Jérusalem était passé sur ce tronçon de la ligne un peu plus d'une heure auparavant.

Il y a déjà eu plusieurs tentatives visant à faire dérailler des trains dans la même région, où la ligne du chemin de fer est parallèle à la frontière toute proche. On peut supposer que ce nouvel attentat, comme les tentatives de déraillement antérieures, rentre dans le cadre du plan organisé de sabotage qui fait l'objet du débat en cours au Conseil de sécurité.

C'est là le huitième sabotage commis dans la zone frontière d'Israël depuis le début des débats actuels du Conseil. Mon gouvernement m'a chargé de souligner à nouveau combien il est nécessaire que le Conseil prenne sans retard des mesures efficaces afin d'éviter que ne s'aggrave une situation déjà tendue.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent,

(Signé) Michael CCMAY

